



FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DE COMITÉ D'ENTREPRISE (CE)

Formation agréée par le Préfet de la Région Ile de France
Arrêté n°20152019-0003 du 07 aout 2015



OBJECTIFS

Permettre, aux membres élus du Comité d'entreprise (CE), nouvelle dénomination « *Comité social et économique (CSE)* », par une formation pluridisciplinaire, notamment en droit, économie et, comptabilité, d'acquérir des connaissances, pour mieux appréhender les règles de fonctionnement de l'institution, ainsi que connaître les obligations liées à l'exercice de leurs missions.

PUBLIC CONCERNÉ

Membres de Comité social et économique
Membres de Comité social et économique
d'établissement
Membres de Comité social et économique
central
Membres de Comité social et économique
Interentreprises
Membres de Comité de Groupe
Membres de Comité d'entreprise européen

DURÉE

3 Jours

INTERVENANTS

Evelyne CHARBON

Conseillère en économie d'entreprise
Formatrice en économie et comptabilité

Martine LAFEUILLE

Formatrice Comptabilité

Daouda NDIAYE

Juriste droit social/Consultant relations de travail
Expert auprès des comités sociaux et
économiques

Michel-David SEIL

Consultant/Formateur droit du travail

CONTENU DU PROGRAMME

1^{er} PARTIE : JURIDIQUE

I. Mise en place et suppression du comité social et économique (CSE)

- A. Cadre de mise en place du CSE
- B. Suppression du CSE et remise en place après suppression

II. Composition, élections et mandat

III. Fonctionnement

- A. Règlement intérieur
- B. Déplacement et circulation
- C. Réunions (périodicité, ordre du jour...)
- D. Procès-verbal (établissement, affichage, diffusion...)
- E. Commissions
- F. Experts du comité

IV. Moyens et ressources du comité

V. Tenue et contrôle des comptes du comité social et économique

VI. Protection contre le licenciement des membres du CSE

VII. Comité social et économique central et comité social et économique d'établissement

VIII. Base de données économiques et sociales (BADES)

IX. Attributions du CSE

- A. Attributions économiques
- B. Attributions sociales

X. Droits d'alerte

- A. Alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes
- B. Alerte en cas de danger grave et imminent
- C. Alerte en cas d'utilisation non conforme du CICE
- E. Droit d'alerte économique
- F. Droit d'alerte sociale

XI. Délit d'entrave





MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé théorique
Vidéo/Diaporama
Etude de cas
QCM/Exercices
Mise en situation
Simulation/Jeux de rôle

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Livret pédagogique
Fiche thèmes abordés
Documentation bibliographique
Fiches d'autoévaluation
Cahier d'exercices
Cahier des corrigés
Assistance et suivi pendant 6 mois

MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

Animé, par des spécialistes du droit du travail, de l'économie d'entreprise ou, de la comptabilité, le séminaire met spécifiquement l'accent sur les articulations et, les interactions entre les différents acteurs pour un fonctionnement adéquat, du Comité social et économique.

COÛT DE LA FORMATION

423 €uros/personne/jour

Repas compris

RENSEIGNEMENTS

☎ : 09 81 90 46 14

☎ : 06 32 35 76 60

@ : contact@dancaf.fr

2^e PARTIE : ÉCONOMIE, ET COMPTABILITÉ

I. Économie d'entreprise

- A. Notion d'entreprises
- B. Diversité des entreprises
- C. Organisation de l'entreprise
- D. Gestion des ressources humaines

II. Principes fondamentaux de la modélisation comptable

- A. Principes comptables
- B. Notions de patrimoine et d'activité de l'entreprise
- C. Comptes et le principe de la partie double
- D. Organisation comptable

III. Analyse comptable des opérations courantes

- A. Taxe sur la valeur ajoutée
- B. Achats et les ventes
- C. Charges et produits d'exploitation
- D. Trésorerie
- E. Investissements et leurs financements

IV. Analyse comptable des opérations de fin d'exercice

- A. Inventaire intermittent
- B. Ajustements de charges et produits
- C. Amortissements des immobilisations
- D. Dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles
- E. Dépréciations des autres éléments d'actif
- F. Provisions pour risques et charges
- G. Cessions d'immobilisations
- H. Comptes annuels

V. Opérations affectant les capitaux propres

- A. Constitution d'une entreprise
- B. Affectation du résultat
- C. Augmentation du capital

VI. Diagnostic financier des comptes annuels

- A. Analyse de l'activité
- B. Analyse de la structure financière
- C. Analyse de la rentabilité
- D. Conduite du diagnostic
- E. Analyse par le tableau de financement



63, rue Charles NODIER – 93500 PANTIN

Site web: WWW.dancaf.fr

